



## J'ai suivi mon conjoint pour une mutation ....

Par **collinet gwenaelle**, le **11/01/2008** à **11:13**

bonjour,

Mon conjoint et moi meme somme venue nous installer en France car mon conjoint a été muter ici , j'ai donc quitté mon travail en Belgique pour le suivre, je me suis donc inscrite aux assedics le 25 octobre 2007 et voila que seulement maintenant on me dit que mon dossier est rejetté pour cause que je n'ai pas encore travaillé en France. Cette information ne ma pas été communiqué lors de mon premier entretien le 25 octobre 2007, donc cela fait 3 mois que je suis sans revenus.

Est ce que c'est normal merci ?